



# FOOT LYON RHÔNE

DISTRICT DE LYON ET DU RHÔNE DE FOOTBALL

30, allée Pierre de Coubertin - 69007 LYON

Téléphone : 04 72 76 01 01 - Fax : 04 72 76 01 22

E-mail : [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr) - Site internet : <http://lyon-rhone.fff.fr>

## PV N°392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

**COUPE BALLANDRAS - 03/06/18  
PAYS D'ARBRESLE // ST GENIS LAVAL 2  
Vainqueur : ST GENIS LAVAL 2**



**COUPE MONT DU LYONNAIS - 03/06/18  
SAVIGNY F.F 2 // F.C RONTALON 1  
Vainqueur : SAVIGNY F.C 2**



### A NE PAS OUBLIER - IMPORTANT

Les engagements pour la saison 2018/2019 sont ouverts sur Footclubs et doivent être faits au plus tard le 01/07/18 (sauf dernières divisions).

Les demandes d'alternances, de concordances et d'horaires de matchs doivent se faire obligatoirement sur Footclubs en même temps que vos engagements (pas d'envois de courriers à la Commission Sportive et des Compétitions).



## SECRETARIAT

Tél 04 72 76 01 03

secretariat@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

**Secrétaire Général** : François LOPEZ - **Secrétaire Général Adjoint** : Serge GOURDAIN

**Présents** : Serge GOURDAIN

### ➡ COURRIERS RECUS

Carte postale de **Jean-Claude LEFRANC** de Saint-Pierre et Miquelon.

### ➡ INFORMATION IMPORTANTE

#### **MESSAGE DE LA LIGUE SUR LA DELIVRANCE DES LICENCES POUR LA SAISON 2018/2019**

*Le service Licences de la LAuRAFoot vous informe qu'une communication relative aux conditions de délivrance des licences 2018-2019 est disponible sur notre site internet en suivant ce lien :*

<https://laurafoot.fff.fr/simple/licences-2018-2019-passer-a-la-dematerialisation/>

*Notez que nous incitons vivement à la mise en place de la dématérialisation de la demande de licence (ouverture de la saisie par la FFF à partir du 5 juin). Pour les clubs qui ne souhaitent pas activer cette possibilité, le téléchargement des bordereaux vierges reste possible sur notre site ou depuis l'article. Le cas échéant, les clubs peuvent solliciter par mail l'envoi du nombre d'exemplaires vierges souhaités. Les bordereaux pré remplis « éducateurs » et « arbitres » seront préparés et envoyés par la Ligue. Cette communication a été adressée par mail à l'ensemble des clubs du territoire et sera également disponible sur « footclubs ». Le service « licences » reste à votre disposition pour plus de précisions.*

### ➡ INVITATIONS

**Gérard DEZEMPTÉ** Maire de Charvieu-Chavagneux et Conseiller Départemental de l'Isère et **Jean Luc ZULIANI** Président du Football Club de Charvieu-Chavagneux invitent le District de Lyon et du Rhône de Football à la cérémonie de la remise de Médaille d'Or de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif à **Paul BIONDI** Membre d'Honneur du Comité Directeur du FC Charvieu-Chavagneux.

Cette remise aura lieu de **vendredi 22 juin 2018 à 18h30** à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville de Charvieu-Chavagneux.

**Pascal Parent** Président du District de Lyon et du Rhône de Football et Membre du COMEX de la FFF vous remercie pour cette sympathique invitation.

Le DLR sera représenté par **Serge GOURDAIN** Secrétaire Général adjoint.

**La Fédération Française des Médaillés Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif** invite **Pascal Parent** Président du District de Lyon et du Rhône de Football et Membre du COMEX de la FFF à la remise de DIPLÔMES des médailles attribuées par le Ministre de JSMJSEA à Messieurs **Alain FAVRE** et **Michel GUICHARD**.

Cette cérémonie aura lieu le **mardi 26 juin 2018 à 19h00** dans les salons de l'Hôtel de Ville (entrée Place de la Comédie).

**Pascal Parent** vous remercie pour cette invitation.

**Serge GOURDAIN** secrétaire adjoint et **Bernard BOISSET** élu au CD représenteront le DLR.

#### **Le Club Sportif Vaulxois Vaulx Milieu fondé en 1938 fête ces 80 ans.**

Le DLR est invité à partager le verre de l'amitié le **samedi 30 juin 2018 à 12h00**.

Des compétitions amicales des plus jeunes joueurs aux plus anciens se dérouleront au cours de l'après-midi ainsi qu'un concours amical de pétanque.

Le DLR vous remercie et sera représenté par **Evelyne MONTEIL** Présidente du Groupement Vallée du Rhône.



**Le club de l'Etoile Sportive Lierguoise invite le DLR à son 80<sup>ème</sup> anniversaire le samedi 30 juin 2018.**

Des manifestations sportives se dérouleront durant toute la journée sur le terrain du stade Pierre Berger.

Cette journée se terminera par un repas dansant qui aura lieu à partir de 20h00 à la salle des fêtes « la Doréenne » à Liergues.

Le District de Lyon et du Rhône de Football remercie le club de l'ES Lierguoise pour cette sympathique invitation et sera représenté par :

**François LOPEZ** secrétaire Général

**Bernard BOISSET** Président de Commission de Discipline

**Simone BOISSET** Présidente du Groupement Beaujolais

## TRESORERIE

Tél 04 72 76 01 04

tresorerie@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

**Présents :** Franck BALANDRAS - Michel BLANCHARD

#### **RELEVES DE COMPTE N°1 SAISON 2017/2018**

Les relevés de compte n°1 ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 5 octobre 2017 et étaient **à régler au plus tard le 19 octobre 2017**. Le Club ci-dessous, n'ayant pas régularisé leur situation, est suspendus de toutes compétitions : **FOOT LOISIRS** : 848195 INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT

#### **RELEVES DE COMPTE N°2 SAISON 2017/2018**

Les relevés de compte n°2 qui ont été envoyés à tous les Trésoriers de Club le 21 décembre 2017 étaient à régler au 4 janvier 2018. Les équipes ci-dessous sont suspendues de toutes compétitions.

**FOOT LOISIRS** : 84195 INTERNATIONNAL LYONNAISE FOOT

#### **RELEVES DE COMPTE N°4 SAISON 2017/2018**

Les relevés n°4 ont été envoyés le 24/05/18 et étaient à régler au plus tard le 07/06/18. **Sans régularisation de votre part, aucune équipe de votre Club ne pourra s'engager pour la Saison 2018/2019.**

#### **CLUS LIBRES**

527243 ARNAS AS  
545631 OLYMPIQUE VIENNOIS  
590353 A.S.LYONNAISE REP.DEMOCR. CONGO

#### **CLUBS FUTSAL**

563893 ATHLETIC CLUB D'OULLINS  
581559 AS DES SOURDS DE VAULX EN VELIN



## STATUT DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 03  
cddrfa@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

**Présent(s) :** Christophe MORCILLO – Laurent CHABAUD – Franck BALANDRAS – Gilbert MARTIN – Antoine MONTERO

**Consultant :** Jean-Claude LEFRANC (CTDA)

**Absents excusés :** Patrice ECHINARD – Bernard CAVALAZZIO

### Clubs de District en infraction avec le statut de l'arbitrage au 15/06/2018

Après exploitation du fichier des arbitres non représentatifs de leur club pour la saison 2017-2018 (cf. infra) et en complément du PV n°377 du 01/03/2018, la Commission du statut de l'arbitrage amende les clubs de District suivants :

Numéro de club	Nom de club	Obligation du club NB arbitres	Infraction	Amende
504648	FOY.S. DE TERNAND	1	Manque 1 arbitre – 3 <sup>ème</sup> saison	
504801	F.C. BULLY	1	Manque 1 arbitre – 8 <sup>ème</sup> saison	
512067	A.S. BRIGNAIS	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	40 €
519026	SAVIGNY FOOTBALL CLUB	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
519642	U.S. POULE LES ECHARMEAUX	1	Manque 1 arbitre – 3 <sup>ème</sup> saison	
519903	U.S. DES COTEAUX LYONNAIS	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
520835	A.S. DES BUERS VILEURBANNE	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	40 €
521545	A.S.AM. CLOCHERLE VAUX BEAUJOL	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	40 €
522795	F.C. TERNAY	1	Manque 1 arbitre – 4 <sup>ème</sup> saison	
523647	EL.S. DE GLEIZE	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
524120	F.C. LA GIRAUDIÈRE BRUSSIEU	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
524489	AM.S. DES CHEMINOTS ST PRIEST	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
525335	AM.S. TOUSSIEU	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	40 €
525542	A.S. MONTROTTIER ALBIGNY	1	Manque 1 arbitre – 2 <sup>ème</sup> saison	
525630	F.C. ANTILLAIS VILLEURBANNE VAUL	1	Manque 1 arbitre – 6 <sup>ème</sup> saison	
527247	A.S. ST JULIENOIS	1	Manque 1 arbitre – 2 <sup>ème</sup> saison	
528570	A.S. LES SAUVAGES	1	Manque 1 arbitre – 2 <sup>ème</sup> saison	
528944	A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
530061	A.S. VILLECHENEVE	1	Manque 1 arbitre – 3 <sup>ème</sup> saison	
533357	A.S. MEYSARDE	1	Manque 1 arbitre – 2 <sup>ème</sup> saison	
533363	ENT.S. ST PRIEST	1+1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	120 €
545631	O. VIENNOIS	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
549983	A.S. ST JEAN VILLEURBANNE	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
550463	F. C. RONTALON	1	Manque 1 arbitre – 3 <sup>ème</sup> saison	
553777	U. S. VILLE D'ANTHON - JANNEYRIAS	1	Manque 1 arbitre – 6 <sup>ème</sup> saison	
553949	C. S. LYON 8	1	Manque 1 arbitre – 3 <sup>ème</sup> saison	
563771	SUD AZERGUES FOOT	1+1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	120 €
581484	LATINO A. F. C. DE LYON	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	
581938	F.C. DE SAINT FONTS	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	40 €
590353	A. S. LYONNAISE REP DEM DU CONGO	1	Manque 1 arbitre – 1 <sup>ère</sup> saison	

En ce qui concerne les sanctions sportives, se reporter à l'article 47 du Statut de l'arbitrage (statuts et règlements de la F.F.F.), qui précise notamment dans son alinéa 4 que les pénalités sportives (privation de montée en cas d'infraction au statut de l'arbitrage) ne s'appliquent pas aux clubs disputant le championnat de dernière division de District (D5 pour



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

le District de Lyon et du Rhône). La Commission informe donc le club de **Saint Alban de Roche** que sa requête d'évoluer la saison prochaine en D4 en lieu et place du FC Ternay ne peut aboutir.

## Arbitres de clubs de District non représentatifs de leur club au 15/06/2018

NOM ARBITRE	PRENOM ARBITRE	CATEGORIE	N° CLUB	CLUB REPRESENTE	NB MATCHS EFFECTUES
SMAIL	Meziaine	JAD U17	500340	SO PONT DE CHERUY	9
BERRHOUT	Akram	JAD U17	500361	CO ST FONS	10
MESSAFRI	Madjid	District 3	500361	CO ST FONS	6
HAMAILI	Rabah	District 4	504228	FC DEUX FONTAINES	4
MICHAUD	Yoann	Arbitre U19	504228	FC DEUX FONTAINES	6
BOUTORH	Walid	JAD U15	504254	UO DEMI- LUNE	10
ENGOUE N'ZEELE	Jean- Martinien	JAD U15	504254	UO DEMI- LUNE	10
MARNAS	Benjamin	District 4	504446	ES LIERGUES	14
BOUILLER	Gaétan	District 4	504563	CASCOL	8
MHAMDI	Kamel	District 4	504563	CASCOL	0
HADDAD	Aymen	District 4	512067	AS BRIGNAIS	4
BEKADDOUR	Younes	District U19	515453	AS ECULLY	13
VATI	Fabien	District 4	520835	AS BUERS VILLEURB	5
MAHMOUTI	Bilal	JAD U15	521545	ASA CLOCHERLE	5
SCIANDRA	Kévin	District 4	523341	ES GENAS- AZIEU	2
GUICHERD	Thomas	District 4	525335	AS TOUSSIEU	11
ROSSIGNOL	Baptiste	JAD U17	525335	AS TOUSSIEU	3
BERA	Idris	District 4	528353	O. VAULX EN VELIN	8
BOUYAHIAOUI	Yliès	JAD U15	532336	ASA VILLEURBANNE	6
CHIKHI ZAIDI	Farès	JAD U15	532336	ASA VILLEURBANNE	2
BOUTAYEB	Icham	District 5	533363	ES ST PRIEST	12
FERHAT	Medhy	JAD U17	533363	ES ST PRIEST	11
BAGHDAD	Narjis	District Féminine	550077	FC RIVE DROITE	11
MINET	Guillaume	JAD U17	551625	ES ODENAS CHARENTAY	7
FRANCOLS	Jérémy	JAD U17	580927	USEL FOOT	10
EL GADAMI	Aziz	District 4	581465	FC PAYS VIENNOIS	9
BENMIRA	Mohamed	District 4	582303	US DES MONTS	2
MESQUIDA	Samuel	District 2	563771	SUD AZERGUES FOOT	0
MURGUE	Florian	JA stagiaire	531455	ES FRONT CHAMAG	0
DJEMALI	Sabri	JA stagiaire	581938	FC ST FONS	0

### Mutations d'arbitres

1 - La Commission autorise les mutations suivantes :

Monsieur Jimmy MICHAUD (licence n° 1222718298) au de l'Olympique Saint Quentin Fallavier, après avoir officié comme arbitre indépendant durant 2 ans.

Monsieur Moussa MTSACHIOI (licence n° 2508672495) au club de ET. S Liergues, après avoir officié comme arbitre indépendant durant 2 ans.

2 - La Commission prend acte des démissions suivantes :

Monsieur MARTIN Jonathan (licence n° 2538632851) du club du FC Bords de Saône suite à déménagement et changement de Région.

Monsieur PINTO Philippe (licence n° 2543591030) du club de Beaujolais Football. Conformément aux dispositions du statut de l'arbitrage, monsieur PINTO devient arbitre indépendant pour 2 ans.

Monsieur SENOUSSE Oiel (licence n° 2558639754) du club de l'AS Minguettes. Conformément aux dispositions du statut de l'arbitrage, la Commission autorise monsieur SENOUSSE Oiel à s'engager avec le club de son choix compte tenu de la fusion entre les clubs de l'AS Minguettes et l'US Vénissieux.



## COMMISSION DES COUPES

Tél 04 72 76 01 29  
coupe@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

**Président** : Arsène MEYER (tél. 07.87.72.96.17)

**Vice-Présidente** : Martine GRANOTTIER

**Membres CD** : Bernard COURRIER – Serge GOURDAIN - Eric AGUERO - Roland BROUAT

**Membres** : Alain BARBIER – Gilbert BENOIT – Gilbert BOUTEYRE – André GEREZ – Daniel FUENTES – Jean-Michel GAY – Sébastien MARTIN – Jean Claude QUIOT – Maurice MOUROZ –

### ➡ FINALES DES COUPES VETERANS ET JEUNES

**Résultat des finales des coupes de jeunes et de la coupe vétérans qui se sont déroulées à Irigny :**

En vétérans, victoire du FC Lyon face à Trollsport,

En U15, victoire du FC Lyon 3 face à USEL Foot,

En U17, victoire de AS Lyon Duchère 2 face à AS Rhodanienne,

En U19, victoire de FC Lyon 2 face à AS Bron Grand Lyon.

Le président et les membres de la commission des coupes remercient le président d'Irigny et toute son équipe pour leur disponibilité et leur aide tout au long de cette journée qui s'est déroulée dans un bon esprit sportif. Dommage qu'elle ait été ternie par l'attitude intolérable de certains supporters du club de Bron.

Félicitations au club d'Irigny pour leur geste envers la famille du joueur de Trollsport qui nous a quittés récemment.

### ➡ FINALES DES COUPES SENIORS

Les finales des coupes séniors se sont déroulées le week-end dernier à Corbas et ont vu la victoire de Villefontaine face à Pontcharra en coupe Amaury Galland, la victoire de Chassieu Décines face à Genas 2 en coupe féminines Vial et la victoire de Lyon Duchère 2 face à MDA 2 en coupe séniors.

Le président et les membres de la commission des coupes remercient chaleureusement le président de Corbas et toute son équipe qui ont participé activement à la réussite de cette journée.

Félicitations aux joueurs pour leur comportement.

Saluons l'excellente initiative du club de Corbas qui a fait délivrer le ballon du match de la finale séniors par la voie des airs avec le concours d'un parachutiste que nous tenons à remercier.

**Bonnes vacances à tous.**

### ➡ RAPPEL

Les clubs de FC Villefranche et Lyon Métropole sont priés de venir récupérer leurs dotations au secrétariat du district au plus tard le lundi 25 juin à 19h00.

Passé ce délai, la dotation sera annulée

Cette dotation résulte de leur bon parcours en coupe séniors du DLR.



## COMMISSION DES REGLEMENTS

Tél 04 72 76 01 09  
reglement@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

**Membres du Comité Directeur :** INZIRILLO Joseph (Président) – BLANCHARD Michel - MORCILLO Christophe.

**Membres représentants des clubs :** PIEGAY Gérard - MARZOUKI Mahmoud – TOLAZZI André - MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – BORNE Sandrine – VASSIER Georges

**Membres présents à la réunion :** INZIRILLO Joseph -- MONTERO Antoine – BALANDRAUD Jean-Luc – TOLAZZI André – BLANCHARD Michel – VASSIER Georges -- MARZOUKI Mahmoud

### ➡ LA CR COMMUNIQUE AUX CLUBS ET AUX COMMISSIONS

**RAPPELS :** Si vous choisissez de transformer vos réserves en réclamation (confirmation de vos réserves) par courriel, Les confirmations des réserves d'avant-match, les réclamations d'après-match et les évocations sont à envoyer à l'adresse électronique (courriel) du DLR et uniquement à l'adresse suivante : [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr)

Si vous avez des précisions à apporter ou des demandes de renseignements sur les Règlements Sportifs, adressez vos courriels à l'adresse suivante (aucun renseignement ne sera donné les week-ends ou jour des rencontres et encore moins par téléphone) : [reglement@lyon-rhone.fff.fr](mailto:reglement@lyon-rhone.fff.fr)

**INFORMATION aux clubs :** La CR rappelle que l'article 147 des RG de la FFF prescrit qu'une rencontre ne peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement. **Cette homologation est de droit le trentième jour à minuit, si aucune instance la concernant n'est en cours et si aucune demande visant à ouvrir une procédure n'a été envoyée avant cette date.** Par exception, une rencontre de coupe peut être homologuée avant le quinzième jour qui suit son déroulement.

La FMI propose plusieurs possibilités de réserves qui ne correspondent pas forcément au règlement du DLR.

La fonction « autre » propose un texte libre à saisir manuellement. A compter de la saison 2018/2019, toutes réserves FMI ne correspondant pas à un grief visé par un article du DLR seront systématiquement rejetées.

### ➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'AVANT MATCH

- Affaire N° 247 : Fc Rhône Sud 1 – Lyon Croix Rousse 2 – U 17 – D 4 – Barrages

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 09/06/2018

Réserve confirmée par le club de Rhône Sud par courriel.

- Affaire N° 248 : Pontcharra St Loup 2 – Fc Menival 1 – U 17 – D 4 – Barrages

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 10/06/2018

Réserve confirmée par le club de Menival par courriel.

- Affaire N° 250 : As Ecully 1 – Lyon Croix Rousse 2 – U 15 – D 4 – Barrages

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 09/06/2018

Réserve confirmée par le club d'Ecully par courriel.

### ➡ RECEPTION - RECLAMATIONS D'APRES MATCH

Affaire N° 249 : As Craponne 2 – Ent Haute Azergues 1 – U 15 – D 4 – Barrages

Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 09/06/2018

Réserve confirmée par courriel par le club Ent Haute Azergues par courriel.

### ➡ EVOCAION

Affaire N° 246 : Chambost Allieres 1 – Neuville S/Saône 2 – Seniors – D 2 – Poule D

Motif : Joueur susceptible d'être suspendu – Rencontre du 27/05/2018

Evocation confirmée par le club de Chambost Allières par courriel.

Le club de Chambost Allieres porte évocation sur la participation des joueur SARDIN Charles licence n° 2598634697 et



LUSHI Vilson licence n° 2546839066 du club de Neuville S/Saône susceptible d'être suspendu.

La CR demande au club de Neuville S/Saône de bien vouloir lui indiquer la façon dont les suspensions ont été purgées le plus rapidement possible et avant le 25/06/2018.

## **DECISIONS**

### **Affaire N° 247 : Fc Rhône Sud 1 – Lyon Croix Rousse 2 – U 17 – D 4 – Barrages**

#### **Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 09/06/2018**

Réserve confirmée par le club de Rhône Sud par courriel. Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Lyon Croix Rousse (U17 – D 1 - poule unique), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-1/B-3 des RS du DLR. **En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

### **Affaire N° 248 : Pontcharra St Loup 2 – Fc Menival 1 – U 17 – D 4 – Barrages**

#### **Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 10/06/2018**

Réserve confirmée par le club de Menival par courriel. Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Pontcharra (U17 – D 1 – poule unique), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

### **Affaire N° 249 : As Craponne 2 – Ent Haute Azergues 1 – U 15 – D 4 – Barrages**

#### **Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 09/06/2018**

Réserve confirmée par courriel par le club Ent Haute Azergues par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Craponne (U15 – D 1 – poule unique), cinq joueurs de l'équipe 2 ont participé à plus de 5 matchs en équipe supérieure :

DOLINO Corentin licence n° 2546864054 - PIRAT Noah licence n° 2545570999 -

SALLEYETTE Hugo licence n° 2547036497 - RODRIGUEZ Ewan licence n° 2546557000

GERODIAS Matis licence n° 2545719196

L'équipe 2 du club de Craponne se trouve en infraction avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR donne match perdu par pénalité au club de Craponne reporte le gain du match au club de Ent Haute Azergues, et amende le club de Craponne de 124 euros (62x2) pour avoir fait participer 2 joueurs non qualifiés plus 51 euros de remboursement au club de Ent Haute Azergues**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).

### **Affaire N° 250 : As Ecully 1 – Lyon Croix Rousse 2 – U 15 – D 4 – Barrages**

#### **Motif : Joueurs en équipe supérieure – Rencontre du 09/06/2018**

Réserve confirmée par le club d'Ecully par courriel.

Après vérification des feuilles de matchs de l'équipe 1 de Lyon Croix Rousse (U 15 – D 3 – poule B), l'équipe 2 de ce club est en conformité avec l'article 10, alinéa B-3 des RS du DLR.

**En conséquence, la CR confirme le résultat acquis sur le terrain.**

Cette décision est susceptible d'appel, par lettre recommandée avec AR, FAX ou courrier électronique de l'adresse officielle du club, à l'adresse officielle du DR, devant la commission d'appel du District du Rhône dans un délai de 07 jours à compter du lendemain du jour de la notification de la décision et dans le respect de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône de Football. (Vœu adopté par l'AG du 17/06/2017).



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

## COMMISSION DE DISCIPLINE

Tél 04 72 76 01 08  
discipline@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 et 19 juin 2018

**Membres du comité directeur :** Bernard BOISSET, président – Alain RODRIGUEZ – Eric AGUERO

**Membres indépendants :** Lucien SINA secrétaire - Guy CASELLES – Michel GUICHARD - André QUENEL – Pierre VINCENT - Patrick ACHOUIL – Jean Marie SANCHEZ - Patrick PRESTINI - représentant la Commission de l'arbitrage - Dervil ARGYRE, représentant l'Amicale des Educateurs.

*La commission invite les expéditeurs de courriels utilisant à juste titre l'adresse officielle du district «[district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr)») de mettre en copie la commission pour les affaires la concernant, à sa nouvelle adresse : «[discipline@lyon-rhone.fff.fr](mailto:discipline@lyon-rhone.fff.fr)». Il appartient aux clubs de tenir informé chacun des intéressés des requêtes et décisions de la commission de discipline ainsi que des modalités pour un recours éventuel.*

### **INFORMATIONS**

***INFORMATIONS IMPORTANTES AUX ARBITRES :*** La commission de discipline constate une recrudescence de non envoi de rapport suite aux exclusions, ces rapports sont très importants pour l'application des sanctions, ils doivent être envoyés uniquement à cette adresse mail [district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr). La commission de discipline rappelle aux arbitres que le contrôle de l'identité des personnes présentes sur les bancs de touche doit être effectué avant la rencontre.

***INFORMATIONS IMPORTANTES AUX CLUBS ET LICENCIÉS :*** Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, une plate-forme concernant l'envoi de mails sécurisés et traçables, va être utilisée pour l'envoi des convocations et des notifications des sanctions disciplinaires pour la saison 2017/2018, les convocations et les notifications seront envoyées à l'adresse mail officiel du club concerné. Suivant la sanction, les notifications seront également envoyées à l'adresse mail du joueur concerné. Les mails ainsi envoyés seront tracés, l'expéditeur aura automatiquement la confirmation de la réception de ce mail de la part du club ou du licencié concerné, en cas d'appel des décisions, ces derniers disposeront de sept jours à compter du lendemain de la date d'envoi du courrier électronique avec accusé de réception. Cette nouvelle procédure remplacera la plupart des courriers recommandés avec accusé de réception, sauf pour les affaires les plus graves. Suite aux modifications des règlements et sanctions disciplinaires, voir les nouveaux barèmes des sanctions disciplinaires dans l'annuaire du DLR 2017/2018 de la page 139 à la page 147.

### **DEMANDE DE RAPPORTS**

**DOSSIER N°52 SAISON 2017/2018**

**Match N° 19388632 Seniors D1 du 31/03/2018 US VAULX EN VELIN // ENT. ST PRIEST**

**Club de l'ENT. ST PRIEST: 533363**

Suite aux informations transmises par la commission d'appel du DLR,, la commission de discipline demande au club de l'ENT. ST PRIEST de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 02/07/2018**, neuf heures, un rapport sur le comportement de : **KHALED Farid, SEFFIH Khaled , MARTINEZ Jérôme, YACOUB Fathi et SEFFIH Oualid** à l'encontre des officiels et en particulier sur les menaces proférées à l'encontre du délégué officiel du DLR, suite à l'audition du 23/04/2018

**Club de l'US VAULX EN VELIN: 529291**

Suite aux informations transmises par la commission d'appel du DLR,, la commission de discipline demande aux dirigeants de l'US VAULX EN VELIN de lui faire parvenir dans les plus brefs délais et au plus tard le **lundi 02/07/2018**, neuf heures, leurs témoignages, sur le comportement de : **KHALED Farid, SEFFIH Khaled , MARTINEZ Jérôme, YACOUB Fathi et SEFFIH Oualid** du club de l'ENT. ST PRIEST à l'encontre des officiels et en particulier sur les menaces proférées à l'encontre du délégué officiel du DLR, comportement dont ils ont été témoins suite à l'audition du 23/04/2018.



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

## COMMISSION D'APPEL

Tél 04 72 76 01 16  
appel@lyon-rhone.fff.fr

### ➡ INFORMATIONS

**ABSENCES A AUDITION** : Un nombre de plus en plus important de dirigeants, joueurs ou corps arbitral convoqués en audition sont absents. Les justificatifs de ces absences sont soit non fournis soit peu crédibles. Pour tout absent à audition et qui n'aura pas fourni des attestations d'indisponibilité, soit de l'employeur, soit médicales, le club se verra amendé de la somme prévue, soit 60 €.

**APRES AUDITIONS** : Dans un souci d'information, la Commission d'Appel pourra, suivant les cas, dans la rubrique « Décisions » du P.V. du District ou de Footclubs, informer les clubs de ses décisions. Ces décisions ne seront pas susceptibles d'appel tant que les délibérés ne seront pas parus sous forme de notification par voie de P.V. du District ou sur Footclubs. Pour des raisons administratives, les demandes d'appel effectuées par mail doivent être envoyées à l'adresse du District du Rhône ([district@lyon-rhone.fff.fr](mailto:district@lyon-rhone.fff.fr)).

### ➡ AFFAIRE REGLEMENTAIRE - CONVOCATION

DOSSIER N° AR 15

APPEL DE MUROISE F. ST BONNET DE MURE CONTRE COMMISSION DES RÈGLEMENTS (PV N°390 du 7 Juin 2018)

DATE DU MATCH : 26/05/2018

CATEGORIE : SÉNIORS - D3 - POULE D

CLUBS : AM.LAIQ. MIONS 2 (525631) / MUROISE F. ST BONNET DE MURE 1 (522883)

MOTIF : Contestation de la décision de 1<sup>ère</sup> instance - Joueurs en équipe supérieure

La Commission d'Appel Réglementaire convoque :

Le Lundi 02 Juillet 2018 à 18H30 au siège du District de Lyon et du Rhône

**POUR LE CLUB AM.LAIQ. MOINS** : M. le Président : Alain LEGENDRE ou son représentant  
M. le Dirigeant : Serge LEVANTI  
M. l'Éducateur : Sofiane ADJIMI

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

**POUR LE CLUB MUROISE F. ST BONNET DE MURE** : M. le Président : Patrick DENIS ou son représentant  
M. le Dirigeant : Lionel BRUNON  
M. l'Éducateur : Aurélien ROUBY

**Munis de leurs licences ou pièces d'identité**

Un membre de la Commission Réglementaire

Nous vous rappelons que, conformément aux dispositions de l'article 13 des Règlements Sportifs du District de Lyon et du Rhône, des frais de dossier seront à la charge du ou des Clubs fautifs ou du District de Lyon et du Rhône si réformation complète d'une décision.

Le Vice-Président  
C. NOVENT

Le Secrétaire  
D. HAMON

### ➡ AFFAIRE DISCIPLINAIRE - NOTIFICATION

Réunion du 18 Juin 2018

DOSSIER N° AD 14

APPEL DE ENT.S. ST PRIEST ET DU COMITÉ DIRECTEUR D'UNE DÉCISION DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE

DATE DE PUBLICATION : 24/05/2018

DATE DU MATCH : 07/04/2018

CATEGORIE : SÉNIORS - D1 - POULE B

CLUBS : U.S. VAULX EN VELIN 1 (529291) / ENT.S. ST PRIEST 1 (533363)

Voir notification dans Footclubs



## COMMISSION DE L'ARBITRAGE

Tél 04 72 76 01 13  
arbitrage@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

#### Présents :

**Président :** Laurent CHABAUD

**Membres :** Michel GREGEOS, Gérard GRANJON, William BARRE, Amadeu DO REGO, Muharrem YUKSEL, Roger ANDRE, Guillaume CIMIER, Moussa TALL, Sami CHAOUCH, Christophe BOULON.

**CTDA :** Jean Claude LEFRANC

**Excusés : Membres :** Mohamed AROUS, Jean Luc COMACLE, Lucien CHARBONNEL et Thierry BOLZE.

### ➡ PREAMBULE

#### La Carte Postal du jour :

La Commission de l'Arbitrage a reçu ce jour une carte postale de St Pierre et Miquelon envoyée par M. Jean Claude LEFRANC. Remerciements pour cette belle carte postale illustrant un séjour passé radieux et chaleureux.

### ➡ RECEPTION DES COURRIERS ET COURRIELS

#### Courriers des arbitres et observateurs :

AGHBALOU Mustapha : Courrier pris en compte. Remerciements.

AMIN Mohamed : relance pris en compte.

BENELMAADADI Smain : Demande transmise à M. LEFRANC

BOUILLER Gaetan : Dossier transmis à M. CHAOUCH

DIOUANE Imad : Justificatifs transmis à M. CHAOUCH et à la commission de Discipline

MARTIN Jonathan : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage

MICHAUD Jimmy : Nouvelle adresse prise en compte

ROS Annie : Courrier transmis à la Commission Statut de l'Arbitrage

SEBAA Kenza : Rapport transmis à M. CHAOUCH

SLITI Mehdi : Demande transmise à M. CHABAUD, M. AROUS et M. LEFRANC

#### Courriers des clubs :

CHAZAY FC : Demande transmise à M. CHABAUD et M. LEFRANC

A.MINEURS ST PIERRE LA PALUD : courrier transmis à M. ANDRE

### ➡ TRESORERIE

Mesdames, mesdemoiselles, messieurs les arbitres,

La saison arrivant à son terme, nous devons clôturer tous les dossiers de trésorerie avant le 2 juillet 2018. Merci de bien vouloir nous adresser vos derniers rapports ainsi que les reçus correspondants avant cette date.

Tout dossier qui arriverait après cette date ne sera pas traité et remboursé.

Merci de votre compréhension. Salutations sportives.

Le trésorier CDA

### ➡ DATES A RETENIR

**LUNDI 2 JUILLET 2018 :** Réunion plénière de fin de saison – Siège DLR (19H30)

**MARDI 3 JUILLET 2018 :** Remise des écussons aux nouveaux arbitres – URBAN SOCCER LYON PARILLY (Horaire à venir).



## ➡ **INFORMATIONS UNAF LYON ET RHONE**

Pour rester informés sur nos manifestations ayez toujours le réflexe [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com).

### **Articles à lire en ce moment sur notre site web [www.lesiffletdugone.com](http://www.lesiffletdugone.com):**

J'adhère à l'UNAF pour 2018-2019

Belle promotion 2018

Newsletter #4

Et les infos flash diverses à suivre...

### **Soirée des trophées et barbecue le Vendredi 29 juin 19h00**

Nous avons le plaisir de t'informer de l'organisation de notre traditionnelle réception de début d'été, en l'honneur des arbitres adhérents UNAF. Seront distingués à cette occasion, par trophées et médailles, ceux qui ont été promus, ceux qui cessent leur activité et enfin ceux qui ont rendu services à l'UNAF. Comme cela vous avait déjà été annoncé, cette sympathique réception se tiendra le vendredi 29 juin à partir de 19h00 au Restaurant La Rive Gauche - Parc de Gerland - LYON 7ème.

Pour une parfaite organisation, nous te demandons de bien vouloir t'inscrire dès la lecture de cet article grâce au lien indiqué ci-dessous, avant le lundi 25 juin :

<https://goo.gl/forms/LjEezt0Yc1cufoJH3>

Comme la saison dernière, la participation aux frais du repas est de 15 euros par personne (pas de tarif enfant). L'amicale prend à sa charge le complément du prix total du repas. N'oublies pas de régler immédiatement soit par Carte Bancaire via notre site web sécurisé avec notre partenaire Crédit Mutuel, soit par chèque bancaire envoyé à l'adresse postale du District de Lyon et du Rhône.

### **Adhésion UNAF 2018-2019, c'est reparti !:**

Pour adhérer à l'UNAF, nous t'invitons à régler ta cotisation pour un montant inférieur à 5€ par mois . C'est le prix à payer pour ne pas être seul dans sa fonction d'arbitre et pour être aidé à faire face aux difficultés de la vie arbitrale. 46 € pour un adulte et 33€ pour un jeune, pour être adhérent du club UNAF, ce qui permet de bénéficier d'une multitude d'avantages.

Alors sans plus attendre, payes ta cotisation soit par chèque bancaire soit par carte bancaire en ligne sur notre site web. Tu trouveras également sur notre site web l'accès au formulaire électronique ou au formulaire papier. Un reçu de paiement te sera délivré sur simple demande.



## COMMISSION SPORTIVE ET DES COMPETITIONS

Tél 04 72 76 01 05  
sportive@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 18 juin 2018

**Président** : Bernard COURRIER. **Membres** : Alain BARBIER, Gilbert BENOIT, Gilbert BOUTEYRE, Jean-Michel GAY, Jean-Pierre HABARY, Marcel LAFFIN, Sébastien Martin, Maurice MOURROZ, Jean-Claude QUIOT, René TOREND, Lakhdar TOUATI, Marcel WITTMANN. **Contacts téléphoniques** : Bernard COURRIER 06 78 73 69 47

### ➡ MESSAGE TRES IMPORTANT A L'ATTENTION DE TOUS LES CLUBS

Depuis octobre 2016, les demandes de modifications de match s'effectuent par FOOTCLUBS entre les clubs et sont ensuite homologuées par la Commission Sportive et des Compétitions.

**Attention**, seules les demandes de modifications de match effectuées par FOOTCLUBS sont prises en compte.

### ➡ COMPOSITIONS DES POULES SAISON 2018/2019

Le tirage des poules du championnat 2018-2019 (excepté les dernières séries) sera effectué **le jeudi 28 juin 2018** au siège du District de Lyon et du Rhône à compter de 16h00.

16h00 : U15 / 16h30 : U17 / 17h00 : U19 / 17h30 : Séniors D3 / 18h00 : Séniors D1, D2.

A cette occasion, les poules constituées de façon géographique (cf article 3 des règlements sportifs) vous seront communiquées (excepté les dernières séries).

### ➡ FIN DE SAISON 2018/2019

La commission félicite les équipes de ES Trinité, FC Pontcharra, Hauts Lyonnais 2, SO Pont de Chérury, CO St-Fons qui accèdent au championnat de ligue en séniors ainsi que Bron Grand Lyon en U19, AS Montchat en U17, et AS Lyon Duchère en U15. Nous leur souhaitons un beau parcours à ce niveau régional.

### ➡ ATTESTATIONS D'ECLAIRAGE DES TERRAINS

Suite à une réunion initiée par Arsène Meyer président délégué du DLR en présence de Joseph Inzirillo président de la commission des règlements, Bernard Courrier président de la commission sportive et Alain Barbier vice-président de la commission sportive, il a été précisé et confirmé que selon l'article 17 alinéa 11 des règlements sportifs du DLR les clubs n'étant pas en règle vis-à-vis de l'éclairage de leur terrain se verront opposer un refus pour tous leurs matchs programmés en nocturne.

D'autre part, en cas de doute sur la qualité d'éclairage d'un terrain, le DLR se réserve le droit d'envoyer un membre de la commission des terrains qui, assisté d'un représentant de la mairie et d'un membre du club, vérifiera la qualité de cet éclairage.

### ➡ FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Nous rappelons à tous les clubs que, conformément à l'article 22 des règlements sportifs du DLR, dans tous les cas la feuille de match (et son annexe éventuelle) doit être adressée au District par le club visité.

Ceci reste valable lorsqu'une des deux équipes est forfait.

**- Les équipes recevantes des rencontres suivantes sont amendées de 20 Euros :**

Séniors D1 PI B 50127.2 du 26/05/2018 – Us Vaulx – Pont de Chérury

U17 D2 PI A 52042.2 du 26/05/2018 – Mions – St Cyr Mt D or

U15 D4 PI N 58365.2 du 26/05/2018 – Sud Lyonnais – Feyzin CBE



- **1er rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1**  
Futsal D4 Pl C 61741.2 du 19/05/2018 – Oullins - Décines
- **2ème rappel - Feuilles de matches à faire parvenir au District avant application de l'article 22.1 des règlements généraux**  
Féminines Séniors D1 A11 Ple B Promotion 60594.1 du 12/05/2018 US des Monts – Poules Echar
- **En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, l'équipe recevante a match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende si la feuille de match ou copie n'est pas parvenue au District avant le 25/05/2018 à 14 heures. Sont concernées les équipes recevantes ci-dessous :**  
Futsal D4 Ple C Gr B 61739.2 du 03/05/2018 – UGA Décines – GFC Lyon

#### **Décision commission sportive :**

- **En vertu de l'article 22.1 des règlements page 120 de l'annuaire, l'équipe recevante a match perdu et 0 point plus 170 Euros d'amende :**  
U15 D4 Ple B 58017.2 du 28/04/2018 – US Vaulx – Montchat

### **ENTENTES**

Nous rappelons que le District donne la possibilité de créer une Entente entre plusieurs clubs dans toutes les catégories de jeunes.

La demande devra notamment comporter :

- L'accord écrit des deux clubs,
- La ou les catégories d'âge pour lesquelles l'entente est demandée,
- La désignation du club responsable, seul reconnu pour la gestion sportive de l'Entente,
- Les raisons précises nécessitant la création de cette Entente.

**L'autorisation d'ENTENTE n'est donnée que pour une seule saison.**

**Ainsi, les ententes de la saison 2017/2018 ne sont pas reconduites automatiquement pour la saison prochaine.**

Les «Ententes» ne peuvent participer qu'aux seuls championnats des «Districts», dans le respect des Règlements Généraux et ne peuvent pas accéder aux championnats de Ligue.

Les ententes peuvent participer à la Coupe Gambardella (Voir règlement de la Coupe Gambardella Crédit Agricole).

Les «Ententes» sont soumises aux mêmes obligations financières que les équipes de club.

Les joueurs des «Ententes» sont licenciés chacun, au seul club qui a introduit leur demande de licence, ils sont qualifiés à ce club et peuvent participer avec celui-ci à toute autre compétition avec une autre équipe du club où ils sont licenciés. Leur mutation éventuelle est soumise aux prescriptions des Règlements Généraux même s'il s'agit d'une translation entre les deux clubs de l'entente.

### **MONTEES / DESCENTES FIN DE SAISON 2017/2018**

Nous rappelons que l'ordre des lettres affectées aux poules pour départager les équipes de même rang dans des poules différentes pour les catégories non soumises au fair-play a été décidé par le tirage au sort effectué lors de l'assemblée générale d'hiver.

L'ordre est le suivant : M/J/H/N/C/L/K/D/B/G/A/I/F/E

**Les montées/descentes en ligue sont établies ci-après sous réserve de confirmation des descentes de ligue, de l'homologation des résultats des matchs et des procédures en cours.**

#### **SENIORS**

**A ce jour, d'après la LIGUE RHONE ALPES DE FOOTBALL nous avons 4 équipes du Rhône qui descendent de PHR et reviennent au niveau district, il s'agit de :**

UGA DECINES 1 / GRIGNY 1 / LOSC 1 / MEGINAND 1

**Comme nous avons 5 montées de D1 vers la ligue (R3),**

**Nous avons une équipe repêchée à tous les niveaux à compter de D1.**



## MONTEES / DESCENTES

### En D1

#### Montent en LIGUE

- Poule A : TRINITE 1  
PONTCHARRA 1
- Poule B : HAUTS LYONNAIS 2  
PONT DE CHERUY 1  
CO ST-FONS 1

#### Descendent en D2

- Poule A : LAMURIEN 1  
SUD AZERGUES 1  
LOIRE 1  
CHAZAY 1 FP 66
- Poule B : PAYS VIENNOIS 1  
ES ST-PRIEST 1  
US VAULX 1  
BRON GD LYON 2 FP 44 repêché

### En D2

#### Montent en D1

- Poule A : ASVEL 1  
CHASSIEU-DECINES 2
- Poule B : ASA VILLEURBANNE 1  
BEAUJOLAIS FOOT 1
- Poule C : AMPLEPUIS 1  
LA VERPILLIERE 1
- Poule D : VILLEFONTAINE 1  
CHANDIEU-HEYRIEUX 1

#### Descendent en D3

- Poule A : CHEMINOTS VAISE 1  
SC CALUIRE 2  
BORDS DE SAONE 3 FP 45
- Poule B : O SATHONAY 1  
OZON 1  
DIEMOZ 1 FP 83
- Poule C : PORT ST-FONS 1  
OL VAULX 1  
ST-ROMAIN POPEY 1 FP 36
- Poule D : CHAMBOST-ALLIERES 1  
MEGINAND 2  
MILLERY-VOURLES 2 FP 35 repêché

### EN SENIORS D3

#### Montent en D2

- Poule A : O RILLIEUX 1  
LIMONEST 3
- Poule B : BELIGNY 1  
BRON GD LYON 3
- Poule C : USF TARARE 1  
MAYOTTE 1
- Poule D : SUD LYONNAIS 2  
MIONS 2
- Poule E : SAVIGNY 1  
CHAPONOST 1



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

Poule F : JSO GIVORS 1  
PIERRE BENITE 1

## **Descendent en D4**

Poule A : GENAY 1  
MAIA SONNIER 1  
GREZIEU LA VARENNE 1 FP 50

Poule B : SCBT 1  
US VENISSIEUX 2  
ASA VILLEURBANNE 2 FP 49

Poule C : CONFLUENCE 1  
ST-JEAN VILLEURBANNE 1  
LAMURE 2 FP 13 repêché

Poule D : PAYS VIENNOIS 2  
SOUCIEU EN JAR 1  
MONTROTTIER 1 FP 73

Poule E : TOUSSIEU 1  
CHANDIEU-HEYRIEUX 2  
CASCOL 2 FP 28

Poule F : BERGES DU RHONE 1  
PONT DE CHERUY 2  
US DES MONTS 1 FP 29

## **EN SENIORS D4**

### **Montent en D3**

Poule A : SORNINS 1  
ODENAS-CHARENTAY 2  
FC TARARE 1

Poule B : BELLECOUR 2  
TRINITE 2  
ASD VILLEURBANNE 1

Poule C : HTE BREVENNE 2  
LA GIRAUDIERE 1  
CHAPONOST 2

Poule D : MDA 3  
US FORMANS 1  
OS BEAUJOLAIS 1

Poule E : GENAS 2  
MANISSIEUX 2  
IRIGNY 2

Poule F : RHONE SUD 1  
HAUTS LYONNAIS 3  
FCP ARBRESLE 2

### **Descendent en D5**

Poule A : CORCELLES 1  
ENTENTE VAUXONNE 2  
PROPIERES 1 FP 33 repêché

Poule B : UGA DECINES 2  
VAL D'AMBY 1  
AS PORTUGAISE VAULX 2 FP 36

Poule C : GREZIEU LE MARCHE 2  
CHAMBOST ALLIERES 2  
US DES MONTS 2 FP 27 (ne peut pas être repêché car US des MONTS 1 descend en D4)

Poule D : CHAMPAGNE 1  
FRANC LYONNAIS 2



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

- NEUVILLE 3            FP 58
- Poule E : CHASSE 2  
GENAY 2  
CHANDIEU-HEYRIEUX 3 (car Chandieu-Heyrieux 2 descend de D3 en D4)
- Poule F : POUILLY POMMIERS 1  
LYON CX-ROUSSE FOOT 2  
VALSONNE 1            FP 43

## **EN SENIORS D5**

### **Montent en D4**

- Poule A : USF TARARE 2  
BULLY 1  
OS BEAUJOLAIS 2
- Poule B : LIERGUES 2  
LIMAS 1  
US FORMANS 2
- Poule C : ST ROMAIN EN GAL 1  
TERNAY 1  
COLOMBIER-SATOLAS 2
- Poule D : COMORIENS 1  
ASUL 1  
LYON EVEIL 2
- Poule E : FC ST-FONS 1  
AS PUSIGNAN 1  
VAL LYONNAIS 3
- Poule F : MEYS 1  
COTEAUX LYONNAIS 1  
ST-PIERRE MINEURS 2

## **CHAMPIONNATS JEUNES**

### **U19**

**Sous réserve de confirmation par la LRAF nous avons 1 descente de ligue vers le district.**

**Il s'agit de : US VENISSIEUX 1**

**Nous sommes donc en parfait équilibre puisque nous avons une seule montée de D1 vers la ligue.**

### **U19 D1**

**Monte en LIGUE : BRON GD LYON 1**

**Descendent en D2 : BELLEVILLE 1 / BELLECOUR 1 / CASCOL 1 / AS MINGUETTES (car, suite à la fusion US Vénissieux – AS Minguettes, l'équipe de US Vénissieux qui descend de ligue pousse l'équipe de AS Minguettes 2 en D2)**

**Ainsi, l'équipe de MONTCHAT 2 est maintenue en D1**

### **U19 D2**

#### **Montent en D1**

- Poule A : ASVEL 1  
FC CX-ROUSSE 1
- Poule B : FC VAULX 2  
ST-GENIS LAVAL 1

#### **Descendent en D3**

- Poule A : MIONS 1  
BEAUJOLAIS FOOT 1  
MEGINAND 1  
CHAZAY 1
- Poule B : STE FOY LYON 1  
TASSIN 1



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

AMPLEPUIS 1  
CORBAS 1

## U19 D3

### **Montent en D2**

Poule A : NEUVILLE 1  
FRANCHEVILLE 1  
LIMONEST 2  
Poule B : GRIGNY 1  
RHODANIENNE 1  
ASUL 1

**Plus les vainqueurs des barrages, à savoir : TRINITE 1 / SUD OUEST 69 1**

## U17

**Sous réserve de confirmation par la LRAF nous avons 1 descente de ligue vers le district.**

**Il s'agit de : CASCOL 2**

**Nous sommes donc en parfait équilibre puisque nous avons une seule montée de D1 vers la ligue.**

## U17 D1

**Monte en LIGUE : AS MONTCHAT 1**

**Descendent en D2 : SC CALUIRE 1 / PONTCHARRA 1 / CRAPONNE 1 / LIMONEST 1**

## EN U17 D2

### **Montent en D1**

Poule A : FC VAULX 2  
SUD OUEST 69 1  
Poule B : MINGUETTES 2  
DUCHERE 2

### **Descendent en D3**

Poule A : ST CYR MT D'OR 1  
HAUTS LYONNAIS 1  
TASSIN 1  
FC CX-ROUSSIEN 1  
Poule B : OZON 1  
LYON EVEIL 1  
ENT HTE BREVENNE 1  
GENAS 1

## EN U17 D3

### **Montent en D2**

Poule A : LIERGUES 1  
MEGINAND 1  
Poule B : SP GARON 1  
STE FOY LYON 1  
Poule C : US VAULX 1  
CASCOL 3  
Poule D : ST QUENTIN FALLAVIER 1  
PONT DE CHERUY 1

### **Descendent en D4**

Poule A : BEAUJOLAIS FOOT 1  
RIVE DROITE 1  
NEUVILLE 2  
Poule B : FC CX-ROUSSIEN 2  
FRANCHEVILLE 1  
TASSIN 2 (car Tassin 1 descend de D2 en D3)



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

Poule C : USEL FOOT 1  
OL VAULX 1  
Poule D : CHASSE 1  
VILLEFONTAINE 1  
FEYZIN 1

## U17 D4

### **Montent en D3**

Poule A : GLEIZE 1  
SUD AZERGUES FOOT 1  
Poule B : SUD LYONNAIS FOOT 1  
ST QUENTIN FALLAVIER 2  
Poule C : TRINITE 2  
IRIGNY 1  
Poule D : DUCHERE 3  
BUERS 1

Plus les vainqueurs des barrages, à savoir : MANISSIEUX / LY CX ROUSSE FOOT 2 / PONTCHARRA 2 (ou MENIVAL selon décision commission des règlements) / UGA DECINES

## U15

**Sous réserve de confirmation par la LRAF nous avons 1 descente de ligue vers le district.**

**Il s'agit de :** TRINITE 1 ou CASCOL 2

**Nous sommes donc en parfait équilibre puisque nous avons une seule montée de D1 vers la ligue.**

## U15 D1

**Monte en LIGUE :** LYON DUCHERE 1

**Descendent en D2 :** CRAPONNE 1 / NEUVILLE 1 / FC VILLEFRANCHE 2 / US VENISSIEUX 1

## EN U15 D2

### **Montent en D1**

Poule A : SP GARON 1  
FC VAULX 2  
Poule B : MIONS 1  
LIMONEST 1

### **Descendent en D3**

Poule A : CHASSE 1  
ST CYR MT D'OR 1  
SUD OUEST 69 1  
CASCOL 3  
Poule B : SC CALUIRE 1  
LOSC 1  
ST QUENTIN FALLAVIER 1  
AS MINGUETTES 3 (car, suite à la fusion US Vénissieux – AS Minguettes, l'équipe de US Vénissieux qui descend de D1 pousse l'équipe de AS Minguettes 3 en D3)  
Ainsi, l'équipe de GENAS est maintenue en D2

## U15 D3

### **Montent en D2**

Poule A : ASVEL 1  
BRON GD LYON 1  
Poule B : LYON CX-ROUSSE FOOT 1  
SUD LYONNAIS 1  
Poule C : AMPLEPUIS 1  
FRANC LYONNAIS 1



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

Poule D : TASSIN 1  
DUCHERE 2

**Descendent en D4**

Poule A : BUERS 1  
MENIVAL 1  
US VENISSIEUX 2

Poule B : ST QUENTIN FALLAVIER 2  
RHODANIENNE 1  
IRIGNY 1

Poule C : NEUVILLE 2  
BELLEVILLE 2  
O RILLIEUX 1

Poule D : SUD OUEST 69 2  
FCP ARBRESLE 1  
CASCOL 4 (car CASCOL 3 descend de D2 en D3)

**U15 D4**

**Montent en D3**

Poule A : ENT PAYS TARARIEN  
Poule B : FC GERLAND 1  
Poule C : SP GARON 2  
Poule D : LIMONEST 2  
Poule E : OL VAULX 1  
Poule F : ENT BERGES VAL D'AMBY 1  
Poule G : OZON 1

**Plus les vainqueurs des barrages, à savoir : CORBAS / CRAPONNE 2 (ou ENT HTE AZERGUES selon décision commission des règlements) / JSO GIVORS / GREZIEU LA VARENNE / LY CX-ROUSSE FOOT 2**

 **HOMOLOGATION DE TOURNOIS**

523203 AS DARDILLY FOOTBALL – U11 le 24/06/18  
521509 LOIRE SUR RHONE – U11 le 23/06/18  
525256 MDA FOOT – U11F U13F U15F U18F le 24/06/18

## COMMISSION FEMININE

Tél 04 72 76 01 10  
feminine@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 18 juin 2018

**Présents** : Mme CHAUVOT. Mr CATHELAND **Excusées** : Mmes PUECH, DI RIENZO, PLATROZ. VERGUET.

 **SENIORS FEMININES D1 A 11 - SAISON 2017/2018**

**Classement**

**Poule A Accession**

1<sup>er</sup> Chassieu Décines F.C. 1  
2<sup>ème</sup> Lyon Football Fc 1  
3<sup>ème</sup> Muroise Football FC 1

**Poule B Promotion**

1<sup>er</sup> Saint Etienne sur Reyssouze 1  
2<sup>ème</sup> La Verpillière 1  
3<sup>ème</sup> Sud Lyonnais F. 2013 2



## ➡ SENIORS FEMININES D1 A 8 - SAISON 2017/2018

### Classement

#### **Poule A**

- 1<sup>er</sup> F.C. Pontcharra St Lp 2
- 2<sup>ème</sup> A.S. St Martin en Haut 2
- 3<sup>ème</sup> Chazay Azergues 2

#### **Poule B**

- 1<sup>er</sup> St Alban de Roche SP 1
- 2<sup>ème</sup> Sud Azergues Foot 1
- 3<sup>ème</sup> J.S. Irigny 1

#### **Poule C**

- 1<sup>er</sup> Roannais Foot 42 1
- 2<sup>ème</sup> Feyzin C.B.E. 1
- 3<sup>ème</sup> Colombier-Satolas Fc 1

## ➡ FEMININES U18 D1 A 11 - SAISON 2017/2018

#### **Poule A**

- 1<sup>er</sup> Vaulx en Velin 1
- 2<sup>ème</sup> Se Fc Etienne 1
- 3<sup>ème</sup> Ev.S. Genas Azieuz 2

#### **Poule B**

- 1<sup>er</sup> Caluire F. Filles1968 2
- 2<sup>ème</sup> Us Bassin Pontevallo 1
- 3<sup>ème</sup> Thoissey ESVS 1

## ➡ FEMININES U18 D1 A 8 - SAISON 2017/2018

#### **Poule A**

- 1<sup>er</sup> Lyon Duchere 1
- 2<sup>ème</sup> Menival F.C. 1
- 3<sup>ème</sup> Chazay Azergues 2

#### **Poule B**

- 1<sup>er</sup> Vaulx en Velin 2
- 2<sup>ème</sup> Poule les Echarmeaux 1
- 3<sup>ème</sup> Cot. Meximieux Vill. 1

## ➡ FEMININES U15 D1 A 8 - SAISON 2017/2018

#### **Poule A**

- 1<sup>er</sup> St Priest 1
- 2<sup>ème</sup> Caluire F. Filles 1968 2
- 3<sup>ème</sup> Lyon Football FC 1

#### **Poule B**

- 1<sup>er</sup> Chassieu Décines F.C. 1
- 2<sup>ème</sup> USEL Foot 1
- 3<sup>ème</sup> Sud Lyonnais F 2013 1

#### **Poule C**

- 1<sup>er</sup> J.S. Irigny 1
- 2<sup>ème</sup> Ent.Venissieux69 Foot 1
- 3<sup>ème</sup> Lyon Duchere 1

## ➡ COUPE DE LYON ET DU RHONE FEMININES

*Evs Genas Azieuz 2 contre Chassieu Décines 1 score 1-4. Bravo aux deux équipes pour le jeu et leur fair-play*

## ➡ AG DE FIN DE SAISON

Elle aura lieu le **vendredi 22 juin au district à 19h**. La présence de tous les clubs est souhaitée.

A cette occasion, les fanions seront remis à tous les 1<sup>er</sup> de chaque poule seniors / U18F/U15F, ces clubs sont priés d'être représentés impérativement merci

- Bilan 2017/2018
- Remise des récompenses
- Informations coupe du monde 2019
- Informations saison 2018-2019 des changements
- Moment de convivialité : buffet dinatoire

## ➡ COUPE DE FRANCE FEMININES

### ENGAGEMENT

Les clubs peuvent dès à présents s'inscrire en coupe de France Féminine pour la saison 2018/2019 sur FootClubs.

Soyez nombreux à le faire avant le **15 Août** afin d'avoir un maximum de qualifiés au 1<sup>er</sup> tour fédéral (à partir de cette année, le maximum de clubs qualifiés est passé à 8 équipes). Les inscriptions seront toujours possible après cette date jusqu'à début septembre, la date limite vous sera précisée ultérieurement. Frais d'inscription 26 Euros.

Merci aux districts de relayer l'information sur leur site internet et sur leur PV des commissions féminines.

Pour rappel, les clubs de R1F et R2F ont obligation de participer à la coupe de France féminine. Pour les R1F, cela est spécifié dans l'article 4 du règlement de l'épreuve.



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

## COMMISSION FOOTBALL D'ENTREPRISE

Tél 04 72 76 01 07

Réunion du 18 juin 2018

**PRESIDENT** : JARRY JOEL - 06 18 75 23 87    **VICE-PRESIDENT** : CANNIZZARO JUSTIN

**SECRETAIRE** : BATHOL HERVE, GUILMET JACQUES – 06 73 38 93 44

**REMERCIEMENTS** : A L'OCCASION DE LA FINALE DE LA COUPE A HUIT DU 7 JUIN , LA COMMISSION REMERCIE POUR LEUR PRESENCE MESSIEURS MICHEL GUICHARD , DELEGUE DE LA RENCONTRE , GUY CAZALES MEMBRE DE LA COMMISSION DE DISCIPLINE , ET ALAIN RODRIGUEZ MEMBRE DU COMITE DIRECTEUR DU DISTRICT .

DE PLUS , NOUS REMERCIONS LA MUNICIPALITE DE SAINT-PRIEST POUR LEUR ACCORD D'UTILISER LE STADE JEAN-BOUIN , AINSI QUE LE CLUB DES CHEMINOTS DE SAINT-PRIEST ET LEURS DIRIGEANTS POUR LEUR DISPONIBILITE .

DERNIERE PRESENCE DE LA COMMISSION LUNDI 2 JUILLET ; REPRISE LUNDI 27 AOUT .

REUNION DE REPRISE POUR LES CLUBS : LUNDI 10 SEPTEMBRE . ( PRESENCE OBLIGATOIRE )

ENGAGEMENTS DES EQUIPES SUR FOOTCLUBS DES QUE POSSIBLE .

## GROUPEMENT BEAUJOLAIS

Tél 04 74 68 67 83

beaujolais@lyon-rhone.fff.fr

Réunion du 14 juin 2018

**Présents** : S. BOISSET – G. PISTOL – C. ROBERT – G. SEVE – D. COMBIER – A. FEZZA – Z. BENSLIMANE

**Excusé** : C. PERROT

**Tél. présidente** : 06 78 61 00 66 - **Permanence le jeudi de 19 h à 20 h 30, impasse Revin à Villefranche sur Saône**

**Adresse postale** : Groupement Beaujolais de Football - Impasse Revin - 69400 Villefranche sur Saône

### ➡ COMMISSION U7

Christian PERROT tél. 06 73 97 85 99

Reçu feuilles festifoot de St Etienne les Oullières et Oingt.

### ➡ COMMISSION U9

Zinedine BENSLIMANE tél. 06 27 11 30 60

**COMPTE RENDU DE LA JOURNEE DU 2 JUIN**

**A LIMAS** : feuille de festifoot non reçue à ce jour.

### ➡ COMMISSION U11

Gilbert SEVE tél. 04 26 74 49 81 – 06 22 82 74 09

Nous constatons de nombreuses absences d'équipes sur les plateaux des 26 mai et 2 juin (y compris sur les plateaux limitrophes).



## COMMISSION U13

Guy PISTOL (responsable championnat et coupe Festival) tél. 06 32 88 07 18

Coupe du Beaujolais : responsable Ahmed FEZZA tél. 06 50 16 23 05

### FEUILLES DE MATCH MANQUANTES

Journée du 26 mai : Poule C : LAMURE 2 – LIERGUES 2

Journée du 2 juin

Poule A

ENT. ODENAS CHARENTAY ST LAGER 1 – LIMAS 1

ENTENTE HAUTE AZERGUES 1 – RC BELIGNY

Poule B : BEAUJOLAIS FOOTBALL 1 – SORNINS REUNIS 1

Poule C : PONTCHARRA ST LOUP 3 – ENTENTE HAUTE AZERGUES 2

Poule D : BEAUJOLAIS FOOT 2 – DENICE

Poule E : ENTENTE HAUTE AZERGUES 3 – O. BELLEROCHÉ 2

*Dernière réunion au Groupement le jeudi 21 juin.*

*Nous vous souhaitons d'agréables vacances.*

Vous pouvez noter dès maintenant la date de l'Assemblée Générale du Groupement Beaujolais prévue le vendredi 7 septembre 2018 à 19 h 30 à La Tour de Salvagny (salle de spectacle, mairie de La Tour de Salvagny).

## GROUPEMENT BREVENNE

Tél 04 78 45 57 56

[brevenne@lyon-rhone.fff.fr](mailto:brevenne@lyon-rhone.fff.fr)

Réunion du 19 juin 2018

Présents : Denis Contamin, Hadi Laribi, Marc Bayet, Christophe Laval, David Florès

Excusé : Maurice Genetier

Les permanences du Groupement Brévenne se déroulent le mardi de 18h30 à 19h30 à Maison des Associations - Groupement Brévenne - 1 rue Louis Martel – 2<sup>e</sup> étage - 69630 CHAPONOST - tel : 04-78-45-57-56

## SECRETARIAT

La prochaine réunion du Groupement Brévenne se tiendra le mardi 28 Août ; pensez à inscrire au plus vite vos équipes pour la saison 2018-2019 !

En attendant, nous vous souhaitons de bonnes vacances bien méritées.

**IMPORTANT** : L'Assemblée Générale du Groupement Brévenne se tiendra le samedi 8 Septembre à 9h00 à CRAPONNE, stade Neveu



## GROUPEMENT SAONE METROPOLE

Tél 04 78 98 04 55

saonemetropole@lyon-rhone.fff.fr

Présents : ALBEROLA Jean Jacques, COUSIGNE Jean Pierre, MARTINEZ Jean, NOYERIE Patrick, POULARD Gabriel h

### SECRETARIAT

**Assemblée Générale** : Elle se tiendra le 7 septembre à 19H30 sur les installations de FRANC LYONNAIS (stade des Prolières à CAILLOUX)

**Journée d'accueil U7** : Elle aura lieu le 29 septembre à FONTAINES SUR SAONE sur 2 demi-journées (1 groupe le matin, 1 groupe l'après midi)

### COMMISSION U13

**Championnat** : Feuilles de matchs non parvenues au groupement :

**Journée du 5 mai 2018**

Poule A : FC VAULX 3 – EVEIL DE LYON 1

Poule C : CHAMPAGNE 1 – FC CROIX ROUSSE 3

Poule D : FC VAULX 4 – RIVE DROITE 2  
CFF 1968 – FRANC LYONNAIS 2

Poule G : FC VAULX 5 – LIMONEST 3

**Journée du 2 juin 2018**

Poule A : FC VAULX 3 – DARDILLY 1

Poule B : OL.SATHONAY 2 – EVEIL DE LYON 2

Poule C : US VAULX 2 – 2 FONTAINES 1

Poule D : FC VAULX 4 – ST CYR 2  
US VAULX 1 – LYON CROIX ROUSSE 3  
CFF1968 – RIVE DROITE 2

Poule E : CALUIRE 2 – US VAULX 3

Poule G : FC VAULX 5 – NEUVILLE 4  
FC CROIX ROUSSE 5 – 2 FONTAINES 2  
OL. SATHONAY 4 – LIMONEST 3

### COMMISSION U11

**Championnat**

**Feuilles de matchs non parvenues au groupement**

**Journée du 28 avril 2018** : Plateau E502 organisé par US VAULX

**Journée du 5 mai 2018** : Plateau A603 organisé par OL.LYONNAIS

**Journée du 26 mai 2018** : Plateau de LYON CROIX ROUSSE

**Journée du 2 juin 2018** : Plateau du FC VAULX  
Plateau de LYON CROIX ROUSSE

**Tournoi du Groupement Saône Métropole U13** : Il aura lieu dimanche 9 septembre 2018, sur toute la journée. Il est organisé conjointement avec le club de BORDS DE SAONE sur les installations de PARCIEUX (3 terrains à 11). Ce tournoi est basé sur 8 poules de 4 équipes. Chaque club peut présenter 2 équipes au maximum. Le montant de l'inscription est de 20 euros par équipe sachant que la totalité des engagements est reversée dans la dotation. Tous les matches seront dirigés par des arbitres officiels (une participation de l'ordre de 20 euros par équipe vous sera demandée le jour du tournoi). Date limite d'inscription le 16 juillet 2018

**Déroulement** : A l'issue de la première phase les équipes, en fonction de leur classement, seront à nouveau réparties en 8 poules de 4 (poules des 1<sup>er</sup>, poules des 2<sup>ème</sup> etc...). Chaque équipe terminera sur un match de classement.



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

Soit 7 matchs par équipes. La coupe René MOLLARD (remise en jeu chaque année) sera attribuée au vainqueur du match 1<sup>er</sup> A contre 1<sup>er</sup> B. Le perdant recevra la coupe Christian LARIVIERE

**Jonglage** : Toutes les équipes participeront, au cours de la matinée, à une séance de jonglage qui permettra de les départager en cas d'égalité.

**Durée des rencontres** : 1 fois 12 minutes / Temps de jeu égal à 84mn / Temps d'attente maxi entre 2 matchs : 50mn

**Dotation** : Toutes les équipes recevront une coupe + 11 dotations personnelles

## GROUPEMENT LYON METROPOLE

Tél 04 78 84 18 48

lyonmetropole@lyon-rhone.fff.fr

### SECRETARIAT

Mme Christine BLANCHARD /Jean-François BLANCHARD.

#### Infos pour la saison 2018-2019

Pour anticiper déjà la rentrée, l'assemblée générale du GLM aura lieu le samedi 8 septembre 9H-12H

C'est le club de l'UGA qui nous accueillera. Remerciements.

Pour accueillir la journée d'Accueil des U7 le samedi 29 septembre nous recherchons toujours un club ayant 2 terrains à 11. Merci de nous faire l'offre. (plus ou moins 70 équipes sur la journée ou en ½ journée)

Nous restons joignables via la messagerie du GLM

Bonnes vacances à tous.

## GROUPEMENT VALLEE DU RHONE

Tél 04 72 76 01 09

valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr

### Réunion du 19 juin 2018

**Adresse** : Groupement Vallée du Rhône (District de Lyon et du Rhône), 30 Allée Pierre de Coubertin, 69007 LYON

**Mail** : [valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr](mailto:valleedurhone@lyon-rhone.fff.fr) **Tel** : 04 72 76 01 09 uniquement le mardi de 17 H 00 à 19 H 00

**Membres** : E. et A. MONTEIL – B. CAPOGROSSI – E CHAMOT– JJ. ETCHEVERRY – B. GAND – J. EXBRAYAT

**Excusés** : Michel Forest – Olivier Monteil

**Courrier – Email** : voir différentes commissions

### PRESIDENCE

**Evelyne Monteil** : 06 30 34 70 70 - Mail : [valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr](mailto:valleedurhone-pdt@lyon-rhone.fff.fr)

Les deux dernières journées des U11 pratique limitrophe étaient sur la base du volontariat, vous vous étiez inscrits pour participer à ces deux journées, pour les autres clubs deux journées de plateaux dans le groupement étaient prévues, il est bien dommage que de nombreux clubs n'aient pas joué le jeu. Pour les plateaux limitrophes les responsables de la catégorie ont planché de longues heures pour vous proposer ces 2 journées avec pour résultat de nombreux forfaits ; c'est un manque de respect flagrant pour le travail de ces bénévoles.

Le groupement se met en vacances et vous donne rendez-vous le 04/09/2018

**L'assemblée générale aura lieu le vendredi 07 septembre à 19 h 00 à la SALLE POLYVALENTE L'ATRIUM,155 CHEMIN DES CURES - 38200 SEYSSUEL**

Pensez à faire vos inscriptions le plus tôt possible pour programmer les premières journées



## COMMISSION COUPE

*Olivier Monteil: 06 29 39 15 37*

### **SENIORS – U 15 – U 17 :**

Pensez à vous inscrire sur foot club vous entrez en lice après votre élimination de la coupe du Rhône jusqu'au 32eme de finale les frais ne seront comptabilisés pour votre club que si vous participés, vous pouvez inscrire plusieurs équipes

## COMMISSION U13

*Jean Jacques Etcheverry : 06 50 33 66 44*

Première journée 15 septembre 2018

**Coupe festival** pour les équipes 1 l'inscription ce fait automatiquement, si vous ne souhaité pas faire cette coupe vous devez nous le signaler

**Coupe Vallée du Rhône** pour toutes les équipes qui le souhaitent vous devez obligatoirement vous inscrire sur foot club même les équipes 1 qui souhaitent participer après leur éventuelle élimination de la coupe festival

**Championnat** le 22 septembre 2018 - Pensez à vos inscriptions sur foot club

## COMMISSION U11

*Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37*

Première journée le 22 septembre 2018 - Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

### **FEUILLES DE PLATEAUX MANQUANTES DU 02/06/2018 :**

O. Saint-Quentin Fallavier - CS Vaulx-Milieu - CS Ozon  
US Val d'Amby - FC Pays Viennois - US Berges du Rhône  
US Villette d'Anthon - FC La Sevenne (2)

## COMMISSION U9

*Jérôme Exbrayat 06 68 02 28 26 Responsable terrain*

*Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Responsable désignations*

**Première journée le 22 septembre 2018**

Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes

## COMMISSION U7

*Eric Chamot : 06 58 55 24 57 Responsable terrain*

*Michel Forest : 04 78 73 90 27 – 06 19 64 10 37 Responsable désignations*

Première journée le 29 septembre 2018

Journée d'accueil à Pusignan

Pensez à vos inscriptions sur foot club, uniquement les équipes dont vous êtes sûres, nous pourrons toujours vous rajouter sur les journées suivantes



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

## COMPTE RENDU DU COMITE DIRECTEUR DU 8 JUIN 2018 DISTRICT DE LYON ET DU RHONE DE FOOTBALL (Sous réserve d'approbation par le CD du 02/07/18)

**Présents** : P. PARENT – M. CHAUVOT – F. DJEBAR – F. LOPEZ – S. GOURDAIN – M. BLANCHARD – F. BALANDRAS – C. BERGER VACHON – B. BOISSET – C. BOURLIOUX – R. BROUAT – L. CHABAUD – B. COURRIER – M. GRANOTTIER – S. INTIDAM – J. INZIRILLO – P. JULLIEN – C. MORCILLO – A. RODRIGUEZ

**Assistent** : M. BAYET – S. BOISSET – JF. BLANCHARD – E. MONTEIL – P. NOYERIE – JC. LEFRANC – AL. RICHARD

**Excusés** : A. MEYER – E. AGUERO – H. BOURGOGNON – M. MENDEZ – G. PORTEJOIE – F. PUECH – S. RICHARD

### **ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du PV du Comité Directeur du 05/05/18**
- **Informations et courriers divers**
- **Invitations**
- **Comptes rendus : COMEX des 15/05/18 et 01/06/18 / Commission Régionale des Finances du 23/05/18 / Séminaire Régionale de l'Arbitrage du 26/05/18 / Conseil de Ligue du 28/05/18 à COURNON / Rendez-vous Nike et Espace Sport Côtière du 29/05/18 / Assemblées LFA et Fédérale des 01 et 02/06/18**
- **Finales des Coupes Futsal**
- **Préparation de l'AG du District du 16/06/18 à LIERGUES**
- **Lettre du Conseil Régional de l'Ethique**
- **Proposition de conciliation du CNOSF**
- **Défaut de paiement des Clubs en Ligue et District**
- **Dernier point sur l'organisation de la journée du 09/06/18 (JND, inauguration de la LAURAFoot, inauguration du Pôle France Futsal, match FRANCE // USA)**
- **Questions diverses**

En ouverture, le Président Pascal PARENT et l'ensemble du Comité Directeur souhaitent à leur collègue Florence PUECH un prompt et complet rétablissement.

D'autre part, les membres du Comité Directeur sont heureux de revoir parmi eux Marc BAYET.

### **Approbation du CR du Comité Directeur du 05/05/18**

PV adopté à l'unanimité.

### **Informations et courriers divers**

- Procès-verbal du Comité Exécutif de la FFF des 01/06/18 et 15/05/18
- Procès-verbal du Bureau Exécutif de la LFA du 08/05/18
- Calendrier des permanences téléphoniques des membres du Comité Directeur et des abonnements de l'OL pour la saison 2018/2019

- Absorption de BEAUJOLAIS FUTSAL par MDA : *accord à l'unanimité du Comité Directeur*

- CHASSE SUR RHONE : démission du Président – Lu et noté

- OL Féminin : demande de reconduction de la dérogation pour pouvoir aligner cinq U16F dans son équipe U15F évoluant en championnat U15 Garçons D3. *Accord du Comité Directeur à l'unanimité selon décision de l'AG d'été 2014*

- Nouvel Arbitre :

Mohamed BENKHRICH – ES TRINITE : *Approuvé à l'unanimité par le Comité Directeur*

### **Invitations**

- Paul BIONDI : remise de la médaille Jeunesse et Sports le 22/06/18 – Serge GOURDAIN représentera le District de Lyon et du Rhône de Football



- Jeunesse et Sports : remise de diplômes à Alain FAVRE et Michel GUICHARD le 26/06/18 – Bernard BOISSET et Serge GOURDAIN représenteront le District de Lyon et du Rhône de Football
- ES LIERGUOISE : 80 ans du Club le 30/06/18 – Simone et Bernard BOISSET et François LOPEZ représenteront le District de Lyon et du Rhône de Football

**Comptes rendus : COMEX des 15/05/18 et 01/06/18 / Commission Régionale des Finances du 23/05/18 / Séminaire Régionale de l'Arbitrage du 26/05/18 / Conseil de Ligue du 28/05/18 à COURNON / Rendez-vous Nike et Espace Sport Côtère du 29/05/18 / Assemblées LFA et Fédérale des 01 et 02/06/18**

#### Commission Régionale des Finances du 23/05/18

Le Président Pascal PARENT fait un rapide compte rendu de cette réunion.

Points à retenir : pas d'augmentation des licences pour la saison 2018/2019 et un budget prévisionnel qui devrait être présenté en léger déficit

#### Conseil de Ligue du 28/05/18 à COURNON

Le Président Pascal PARENT fait un rapide compte rendu de ce Conseil de Ligue. Les principaux points abordés ont été :

- Informations du Président BARBET
- Informations sur les travaux à Tola Vologe
- Point sur les élections au CROS
- Inauguration du nouveau siège du District de Haute Loire
- Point sur les textes proposés à la prochaine AG de la Ligue
- Organisation de l'ETR
- Proposition de conciliation du CNOSEF
- Point sur les limites territoriales
- Montées / Descentes 2017/2018
- FAFA
- Contrats d'objectifs
- Coupe du Monde Féminine 2019
- Représentants de la Ligue aux AG de District
- Label
- Point sur les licences

#### Rendez-vous Nike et Espace Sport Côtère du 29/05/18

Le Président Pascal PARENT informe le Comité Directeur du renouvellement du partenariat entre le District de Lyon et du Rhône de Football et Espace Sport Côtère pour une durée de 4 ans renouvelable une fois avec clause de « revoyure » tous les deux ans. *Accord à l'unanimité du Comité Directeur.*

Un point a également été fait sur le partenariat entre le District et Décathlon vis-à-vis de Nike et Espace Sport Côtère.

#### Assemblées LFA et Fédérale des 01 et 02/06/18

Le Président Pascal PARENT fait un rapide compte-rendu de ces Assemblées où le principal point abordé a été la modification des textes fédéraux.

#### Séminaire Régionale de l'Arbitrage du 26/05/18

Christophe MORCILLO, Laurent CHABAUD et Franck BALANDRAS font un compte-rendu de ce séminaire où plusieurs thèmes ont été abordés :

- Les examens Ligue
- Les tests physiques
- Les désignations Ligue
- Les CDDRFA
- Le Statut de l'Arbitrage

#### **Finales des Coupes Futsal**

Pascal PARENT et Roland BROUAT font un point sur les finales des Coupes Futsal du 27 mai dernier qui se sont déroulées à IRIGNY.

Suite à des incidents survenus après le match, un dossier est transmis à la Commission de Discipline.



PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018

*Il est décidé également à l'unanimité par le Comité Directeur de ne pas attribuer les bons d'achats aux deux Clubs qui ont participé à la Finale de la Coupe de Lyon et du Rhône Futsal.*

Le Président Pascal PARENT demande à la Commission Futsal de choisir, à l'avenir, des installations plus sécurisées pour les futures finales de Coupes Futsal.

### **Préparation de l'AG du District du 16/06/18 à LIERGUES**

Un dernier point est fait sur les besoins techniques, matériels et humains nécessaires à la bonne organisation de cette AG.

### **Lettre du Conseil Régional de l'Ethique**

Lu et noté. Remerciements

### **Proposition de conciliation du CNOSE**

Litige AL MIONS / District de Lyon et du Rhône : le Comité Directeur examinant en séance la proposition de conciliation formulée le 28 mai 2018 par Madame Johanna GUILLAUME, Conciliatrice désignée, et statuant dans le délai de 15 jours à compter de sa notification : *décide à l'unanimité moins une abstention (Bernard BOISSET) de s'opposer à la conciliation proposée.*

La décision sera communiquée par lettre recommandée avec accusé de réception et par courrier électronique au CNOSE et au club de AL MIONS.

De plus le Comité Directeur rappelle vivement à l'ordre le Club de AL MIONS en lui précisant qu'il est interdit d'enregistrer les débats d'une Commission surtout à l'insu de l'ensemble des participants. Si cela venait à se reproduire, un dossier disciplinaire serait ouvert.

### **Défaut de paiement des Clubs en Ligue et District**

Clubs en défaut de paiement à la Ligue Auvergne Rhône Alpes par rapport à la première décision du 28/03/18

En vertu de l'article 47.3 du règlement financier de la Ligue, 4 points sont retirés à l'équipe évoluant au plus haut niveau des Clubs suivants :

- PAYS VIENNOIS (Libre)
- A. S. LYONNAISE REPUB DEMOCRATIQUE DU CONGO (Libre)
- ANTILLAIS DE VILLEURBANNE (Libre)
- FUTSAL VILLEURBANNE (Futsal)

Deux Clubs Loisirs sont également concernés : SPORTING GONE et A. S.C. MEDITERRANEE – Ces Clubs ont interdiction de se réengager sur la prochaine saison si leur situation n'est pas régularisée avec la Ligue Auvergne Rhône Alpes.

*Accord du Comité Directeur à l'unanimité pour une application immédiate et transmission à la Commission Sportive et des Compétitions, à la Commission Futsal et à la Commission Foot Loisirs.*

### **Dernier point sur l'organisation de la journée du 09/06/18 (JND, inauguration de la LAURAFoot, inauguration du Pôle France Futsal, match FRANCE // USA)**

Un dernier point est fait sur l'organisation de cette journée bien chargée. Il remercie par anticipation tous les intervenants de leur mobilisation.

Le Président Pascal PARENT informe le Comité Directeur que le Président de la FFF Noël LE GRAET passera vers 10 h 00 à la Journée Nationale des Débutants et s'en réjouit vivement.

### **Questions diverses**

*Christian BERGER VACHON propose au Comité Directeur deux médecins à intégrer à la liste des médecins fédéraux : Caroline FER et Marion DELESPIERRE – Accord à l'unanimité du Comité Directeur.*

A transmettre au médecin de Ligue et leur établir une carte de Commission.

*Mylène CHAUVOT :*

- Fête Départementale du Football Féminin le 27/05/18 à JONAGE : remerciements au Président Pascal PARENT et Jean François BLANCHARS pour être passés sur la journée et au Club de l'USEL et à la Mairie de JONAGE pour leur accueil et le prêt des installations

- AG des Féminines le 22/06/18



**PV 392 DU JEUDI 21 JUIN 2018**

- Point sur la Coupe du Monde Féminine 2019

*Bernard COURRIER :*

- Point sur les montées et descentes
- Parution du calendrier 2018/2019 sur le site internet du District

*Laurent CHABAUD :*

- Points sur les résultats de Ligue
- Dossier de renouvellement licence Arbitre
- Remise écussons d'Arbitres et diplômes d'Educateurs le 03/07/18 à URBAN SOCCER
- Classement des Arbitres

*Saïd INTIDAM :* point sur le groupe Facebook du District de Lyon et du Rhône de Football

*Présidents de Groupement :* dates des AG de Groupement

- Beaujolais le 07/09/18 à LA TOUR DE SALVAGNY (DOMTAC)
- Brevenne le 08/09/18 à CRAPONNE
- Saône Métropole le 07/09/18 à CAILLOUX SUR FONTAINES (FRANC LYONNAIS)
- Lyon Métropole le 08/09/18 (lieu à définir)
- Vallée du Rhône le 07/09/18 à VILLETTE DE VIENNE (FC SEVENNE)

*José INZIRILLO :* point sur les réserves FMI.

Il est rappelé que les réserves inscrites dans la FMI sont des réserves fédérales et que certaines réserves ne sont pas totalement adaptées au District de Lyon et du Rhône de Football.

Pour les réserves du District non pré-remplies dans la FMI, les Clubs doivent utiliser la mention « Réserve autre sur équipe recevante » ou « Réserve autre sur équipe visiteuse » et établir la réserve eux-mêmes.

*Martine GRANOTTIER :* point sur les dernières délégations surprises des membres du Comité Directeur et des Présidents de Groupement sur les Compétitions de Jeunes – RAS

**Prochain CD le 2 juillet 2018 à 20 h 00 au siège du District de Lyon et du Rhône de Football**



## AMENDES ADMINISTRATIVES

## FRAIS DE DELEGATIONS

<b>Club :</b>	<b>500080</b>	<b>OLYMPIQUE LYONNAIS</b>				
Dossier :	17891568	du	14/06/2018			
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	162	Brevette FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brevette FM non parvenue	11/06/2018	11/06/2018		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>500319</b>	<b>F.C. TARARE</b>				
Dossier :	17889223	du	11/06/2018			
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	36	Beujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beujolais Forfait U11	11/06/2018	11/06/2018		21,00€
Total :						21,00€

<b>Club :</b>	<b>504252</b>	<b>GRPE S. DE CHASSE S/RHONE</b>					
Dossier :	17891570	du	14/06/2018	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	19359691	03/06/2018
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	124	Frais de délégation	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	124	Frais de délégation	04/06/2018	04/06/2018		26,00€	
Total :							26,00€

<b>Club :</b>	<b>504460</b>	<b>F.C. FRANCHEVILLOIS</b>				
Dossier :	17891576	du	14/06/2018			
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	162	Brevette FM non parvenue	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brevette FM non parvenue	11/06/2018	11/06/2018		50,00€
Total :						50,00€

<b>Club :</b>	<b>512107</b>	<b>EL.S. DE CHAPONOST</b>				
Dossier :	17891578	du	14/06/2018			
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	18	Brevette Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brevette Forfait U11	11/06/2018	11/06/2018		21,00€
Dossier :	17891579	du	14/06/2018			
Personne :	TRE - TRESORERIE					
Motif :	70	Brevette Forfait général FA	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	70	Brevette Forfait général FA	11/06/2018	11/06/2018		83,00€
Total :						104,00€

<b>Club :</b>	<b>514696</b>	<b>J.S. IRIGNY</b>					
Dossier :	17889556	du	11/06/2018	Féminines U15 D1 A 8/ Phase 2	Poule C	20336303	07/06/2018
Personne :	TRE - TRESORERIE						
Motif :	91	Licence Manquante	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	91	Licence Manquante	11/06/2018	11/06/2018		7,00€	

Dossier :	17890306	du	12/06/2018	Veterans/ Phase Unique	Poule B	20017367	25/05/2018	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	15	1er Forfait			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait			11/06/2018	11/06/2018		47,00€

Total :	54,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>516106</b>	<b>AM.S. ST FORGEUX</b>						
Dossier :	17889213	du	11/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	67	Beujolais Licence manquante U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	67	Beujolais licence manquante U13			18/06/2018	18/06/2018		36,00€

Total :	36,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>516290</b>	<b>AM.S. DE DIEMOZ</b>						
Dossier :	17891563	du	14/06/2018	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	19359710	03/06/2018	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			04/06/2018	04/06/2018		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>516402</b>	<b>LYON CROIX ROUSSE F.</b>						
Dossier :	17891566	du	14/06/2018	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	19359710	03/06/2018	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			04/06/2018	04/06/2018		23,00€

Total :	23,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>519026</b>	<b>SAVIGNY FOOTBALL CLUB</b>						
Dossier :	17891580	du	14/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	85	Brenne Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brenne Forfait U13			11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total :	21,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>519579</b>	<b>A.S. ST MARTIN EN HAUT</b>						
Dossier :	17891581	du	14/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	18	Brenne Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11			11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total :	21,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>519642</b>	<b>U.S. POULE LES ECHARMEAUX</b>						
---------------	---------------	----------------------------------	--	--	--	--	--	--

Dossier : 17889225 du 11/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	36	Beujolais Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beujolais Forfait U11	11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total : 21,00€

**Club : 520061 O. ST GENIS LAVAL**

Dossier : 17891582 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		8,00€

Total : 8,00€

**Club : 520066 LYON-DUCHERE A.S.**

Dossier : 17889555 du 11/06/2018 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2 Poule C 20336303 07/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		8,00€

Total : 8,00€

**Club : 523565 EV. DE LYON**

Dossier : 17890304 du 12/06/2018 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2 Poule B 20336335 10/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	15	1er Forfait	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait	11/06/2018	11/06/2018		47,00€

Total : 47,00€

**Club : 523647 ELS. DE GLEIZE**

Dossier : 17889203 du 11/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	32	Beujolais Forfait U13	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beujolais Forfait U13	11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total : 21,00€

**Club : 523650 F.C. DE LIMONEST**

Dossier : 17890413 du 12/06/2018 Feminines U15 D1 A 8/ Phase 2 Poule C 20336302 02/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	10	Feuille incomplete	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		8,00€

Total : 8,00€

**Club : 523654 F.C. STE FOY LES LYON**

Dossier : 17891583 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	11/06/2018	11/06/2018		42,00€

Dossier : 17891585 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		12,00€

Total : 54,00€

**Club : 523825 F.C. VAL'LYONNAIS**

Dossier : 17891587 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		8,00€

Total : 8,00€

**Club : 524120 F.C. LA GIRAUDIERE BRUSSIEU**

Dossier : 17891588 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Dossier : 17891590 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		4,00€

Total : 25,00€

**Club : 524775 QUATRE VENTS TREVES**

Dossier : 17891591 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	18	Brenne Forfait U11	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	18	Brenne Forfait U11	11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total : 21,00€

**Club : 526197 A.S. GREZIEU LE MARCHE**

Dossier : 17891595 du 14/06/2018

Personne : TRE - TRESORERIE

Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète	Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète	11/06/2018	11/06/2018		4,00€

Total : 4,00€

**Club : 528944 A.S. SORNINS REUNIS ST IGNY VERS**

Dossier : 17889209 du 11/06/2018

Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	67	Beujolais Licence manquante U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	67	Beujolais licence manquante U13		18/06/2018	18/06/2018		36,00€

Total :	36,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>530052</b>	<b>F.C. ST CYR AU MONT D'OR</b>					
Dossier :	17890301	du 12/06/2018 U15 D2/ Phase Unique	Poule A	19363486	12/05/2018		
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	15	1er Forfait		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	15	1er Forfait		11/06/2018	11/06/2018		47,00€

Total :	47,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>541604</b>	<b>O. DE BELLEROCHE</b>					
Dossier :	17889179	du 11/06/2018					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	67	Beujolais Licence manquante U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	67	Beujolais licence manquante U13		18/06/2018	18/06/2018		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------

<b>Club :</b>	<b>541895</b>	<b>F.C. PONTCHARRA ST LOUP</b>					
Dossier :	17889076	du 11/06/2018					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	32	Beujolais Forfait U13		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	32	Beujolais Forfait U13		11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Dossier :	17889085	du 11/06/2018					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	14	Beujolais Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beujolais Licence manquante U11		11/06/2018	11/06/2018		4,00€

Dossier :	17889098	du 11/06/2018					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	36	Beujolais Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beujolais Forfait U11		11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total :	46,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>547090</b>	<b>J.ST.O. GIVORS</b>					
Dossier :	17891596	du 14/06/2018					
Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète		11/06/2018	11/06/2018		4,00€

Total :	4,00€
---------	-------

<b>Club :</b>	<b>549484</b>	<b>U.S. MILLERY VOURLES</b>				
Dossier :	17891598	du 14/06/2018				
Personne :			TRE - TRESORERIE			
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Montant

							Fin récidive	
Décision :	125	Brevette Feuille de match incomplète		11/06/2018	11/06/2018			4,00€
Dossier :	17891599	du 14/06/2018						
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	162	Brevette FM non parvenue		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	162	Brevette FM non parvenue		11/06/2018	11/06/2018		50,00€	
							Total :	54,00€

<b>Club : 552157 F.C. DU PAYS DE L'ARBRESLE</b>								
Dossier :	17891605	du 14/06/2018						
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	18	Brevette Forfait U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	18	Brevette Forfait U11		11/06/2018	11/06/2018		21,00€	
Dossier :	17891608	du 14/06/2018						
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	70	Brevette Forfait général FA		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	70	Brevette Forfait général FA		11/06/2018	11/06/2018		83,00€	
Dossier :	17891609	du 14/06/2018						
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	125	Brevette Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	125	Brevette Feuille de match incomplète		11/06/2018	11/06/2018		8,00€	
							Total :	112,00€

<b>Club : 552343 FUTSAL CLUB MORNANT</b>								
Dossier :	17892451	du 15/06/2018	Pratique Futsal U18/ Phase 2	Poule C	20405227	20/05/2018		
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	10	Feuille incomplete		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	10	Feuille match incomplète		11/06/2018	11/06/2018		8,00€	
							Total :	8,00€

<b>Club : 552556 MONTS D'OR AZERGUES FOOT</b>								
Dossier :	17889222	du 11/06/2018						
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11		11/06/2018	11/06/2018		4,00€	
							Total :	4,00€

<b>Club : 552780 S. C. BIGARREUX</b>								
Dossier :	17891611	du 14/06/2018						
Personne :			TRE - TRESORERIE					
Motif :	125	Brevette Feuille de match incomplète		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant	
Décision :	125	Brevette Feuille de match incomplète		11/06/2018	11/06/2018		4,00€	
							Total :	4,00€

<b>Club : 553248 A. S. BRON GRAND LYON</b>								
--	--	--	--	--	--	--	--	--

Dossier :	17892459	du	15/06/2018	Coupe De Lyon Et Du Rhone U19/ Phase Unique	Poule Unique	20416042	10/06/2018	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	131	Absence Délégué sur feuille de match			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	131	Absence Délégué sur feuille de match			11/06/2018	11/06/2018		26,00€

Total :	26,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>554474</b>	<b>CHAZAY F. C.</b>						
Dossier :	17889218	du	11/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	36	Beujolais Forfait U11			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	36	Beujolais Forfait U11			11/06/2018	11/06/2018		42,00€
Dossier :	17889535	du	11/06/2018	Femini nes U18 D1 A 8/ Phase 2	Poule A	20301752	02/06/2018	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	10	Feuille incomplete			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	10	Feuille match incomplète			11/06/2018	11/06/2018		8,00€

Total :	50,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>563791</b>	<b>HAUTS LYONNAIS</b>						
Dossier :	17891613	du	14/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	162	Brenne FM non parvenue			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	162	Brenne FM non parvenue			11/06/2018	11/06/2018		50,00€

Total :	50,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>581322</b>	<b>F. C. SUD OUEST 69</b>						
Dossier :	17891573	du	14/06/2018	Seniors D2/ Phase Unique	Poule B	19359691	03/06/2018	
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	124	Frais de délégation			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	124	Frais de délégation			04/06/2018	04/06/2018		26,00€
Dossier :	17891615	du	14/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	85	Brenne Forfait U13			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	85	Brenne Forfait U13			11/06/2018	11/06/2018		21,00€

Total :	47,00€
---------	--------

<b>Club :</b>	<b>582303</b>	<b>UNION SPORTIVE DES MONTS</b>						
Dossier :	17891616	du	14/06/2018					
Personne :	TRE - TRESORERIE							
Motif :	125	Brenne Feuille de match incomplète			Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	125	Brenne Feuille de match incomplète			11/06/2018	11/06/2018		4,00€

Total :	4,00€
---------	-------

<b>Club :</b>	<b>582331</b>	<b>BEUJOLAIS FOOTBALL</b>						
Dossier :	17889214	du	11/06/2018					

Personne :			TRE - TRESORERIE				
Motif :	14	Beaujolais Licence manquante U11		Date d'effet	Date de fin	Fin récidive	Montant
Décision :	14	Beaujolais Licence manquante U11		11/06/2018	11/06/2018		8,00€

Total :	8,00€
---------	-------